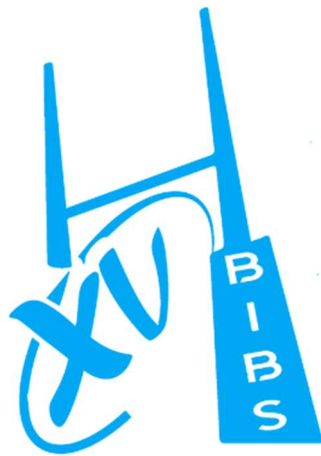




LIVRET D'ACCUEIL



Fonctionnement de l'école de rugby
BIBS Rugby
(Bassin Izeaux Bièvre Sillans Rugby)

Saison 2022 – 2023

Facebook : BIBS RUGBY

Site internet : <https://bibs-rugby.fr>

Application: SportEasy



CHARTRE DE L'ÉCOLE DE RUGBY

Le Rugby « École de la vie »

Le rugby est une activité sportive bénéfique à la santé, mais aussi un élément important de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Il a ses propres valeurs auxquelles notre club est très attaché :

- La **fraternité** qui nous unit dans l'effort.
- La **solidarité** qui fait passer l'intérêt collectif devant les performances individuelles.
- La **recherche de l'effort** qui impose une certaine discipline physique.
- La **loyauté** qui passe par le respect des règles du jeu qui garantissent l'égalité des chances entre les joueurs.
- Le **respect de soi, de ses partenaires et de ses adversaires** qui nous font modestes dans la victoire et sans rancœur dans la défaite.
- Le **Plaisir de la fête collective** qui vient de la joie d'être ensemble, du sentiment d'appartenir à une même collectivité et des émotions partagées.

Cette charte, à travers les droits et devoirs qu'elle impose, permet de faire vivre ces valeurs au sein de notre école de rugby. Elle concerne tous les acteurs de l'école de rugby : enfants, éducateurs, dirigeants et parents.

En veillant au respect de ces règles, ce sont les valeurs du rugby et les couleurs de notre club que nous soutenons et défendons.

« Personne n'est obligé de faire du sport. On en fait si on le veut bien car on y éprouve du plaisir, on y recherche son épanouissement »

Charte de l'éthique et de la déontologie du rugby



CHARTE DU JEUNE JOUEUR DE RUGBY

Les droits

- S'amuser et jouer comme un enfant
- Être traité avec dignité
- Être entraîné et entouré par des personnes compétentes
 - Se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès
- Participer à des compétitions adaptées
- Pratiquer son sport en toute sécurité
- Avoir de bonnes conditions de pratique
- Avoir un temps de repos
- Avoir le droit à la différence
- Avoir le droit de ne pas être un champion

Les devoirs

- Respecter l'encadrement, les éducateurs, les arbitres, les dirigeants (langage, attitude ...) et ne pas oublier les : « Bonjour », « S'il te plaît » et « Merci »
- Tenir ses engagements sportifs : être assidu, ponctuel, participer aux entraînements et matches, et prévenir l'éducateur en cas d'absence
- Jouer avec loyauté et fair-play, en respectant l'adversaire, en privilégiant l'intérêt du groupe à son intérêt personnel, en bannissant toute forme de violence ou de tricherie ; aucune insulte n'est acceptable et sera sanctionnée.
- Respecter les équipements et le matériel mis à sa disposition (en cas de dégradations, le montant des dégâts facturé sera à la charge des parents)
- Préparer son sac : maillot, short, chaussettes, crampons moulés (et non en fer), protège dents (fortement conseillé), vêtements de rechange après les tournois (petit rappel : crampons INTERDITS dans le bus)



CHARTRE DE L'EDUCATEUR DE RUGBY

Les droits

- Au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club
- A une formation et un recyclage de qualité
- A l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratif, logistique, etc...
- A la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative
- A l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit un problème avec l'enfant
- A un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant

Les devoirs

- De préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de formation
- De veiller à la sécurité des joueurs
- De chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir
- De faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant les joueurs, les arbitres et l'entourage
- De se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants



CHARTRE DES PARENTS DU JOUEUR DE RUGBY

Les droits

- Être accueilli dans les meilleures conditions possibles
- Avoir une connaissance suffisante du fonctionnement du club dès le début de la saison (éducateurs, coordonnées, horaires ...)
- Avoir le planning des tournois et des activités le plus tôt possible, afin de pouvoir s'organiser au mieux
- Pouvoir contacter et s'entretenir facilement avec les éducateurs et dirigeants de l'École de rugby
- Proposer son aide et ses compétences pour aider le club
- Venir soutenir et encourager son enfant et ses copains à domicile comme à l'extérieur

Les devoirs

- Aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : en veillant à l'assiduité et à la ponctualité de son enfant, en prévenant en cas d'absence, en aidant son enfant à comprendre et accepter les contraintes du groupe, en étant présent le plus souvent possible aux tournois et aux entraînements - en offrant ses services en cas de besoin
- Se mettre en relation avec l'éducateur lorsque des difficultés (familiales, scolaires, personnelles ...) peuvent troubler le comportement de son enfant
- Rester en retrait pendant l'activité (entraînement/tournoi), ne pas interférer dans le travail des éducateurs et dirigeants
- Faire confiance aux éducateurs pour gérer et régler les conflits qui pourraient apparaître entre les jeunes joueurs (partenaires ou adversaires)
- Être de bons spectateurs et supporters en encourageant son équipe, en respectant l'arbitre, les clubs organisateurs, les joueurs et dirigeants des équipes adverses, en prenant du plaisir à regarder le match
- Répondre le plus rapidement possible de l'absence ou de la présence de votre enfant lors des entraînements ou des tournois sur l'application SportEasy pour que les éducateurs et dirigeants s'organisent au mieux



QUELQUES INFOS UTILES

La B.I.B.S : c'est le regroupement de 3 clubs :

- Union Sportive Izeaux
- Bièvre Saint Geoirs Rugby Club
- Rugby Club Sillans

Les adresses des stades :

- Union Sportive Izeaux : Stade municipal avenue de la gare 38140 Izeaux
- Bièvre Saint Geoirs Rugby Club : Stade la Daleure 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs
- Rugby Clubs Sillans : Stade Henri Gatel rue de la Garenne 38590 Sillans

Contactez les clubs :

BSGRC	Patrice Maclet	Président	p.maclet@orange.fr	06 52 03 82 65
	Eric Mathais	Référent BIBS	ericmathais@orange.fr	06 70 50 67 39
USI	Philippe Sénéclauze	Président	3ts@wanadoo.fr	06 09 59 89 63
	Daniel Gueguen	Référent BIBS	dan.gueguen38@gmail.com	06 67 23 58 63
	Séverine Peuf	Référente BIBS	peuf.severine@gmail.com	06 64 74 72 36
RCS	Jean-Yves Cluzel	Président	transports.cluzel@wanadoo.fr	06 07 54 76 80
	Bernard Thepaut	Président	bernard.thepaut@gmail.com	06 09 41 87 11
	Jean-Louis Jacquier-Laforge	Référent BIBS	jac.jl@wanadoo.fr	06 07 97 25 44



LIEU ET HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

M8 – Enfants nés en 2015 et 2016

Entraînements le mercredi de 17h à 18h30 à Izeaux et le vendredi de 17h30 à 19h à Saint Etienne de Saint Geoirs.

M10 – Enfants nés en 2013 et 2014

Entraînements le mercredi de 17h à 18h30 à Izeaux et le vendredi de 17h30 à 19h à Saint Etienne de Saint Geoirs.

M12 – Enfants nés en 2011 et 2012

Entraînements le mercredi de 17h à 18h30 à Izeaux et le vendredi de 17h30 à 19h à Saint Etienne de Saint Geoirs.

M14 – Enfants nés en 2009 et 2010- Catégorie en entente avec Fures et Morges

Entraînements le mercredi de 17h30 à 19h à Rives au stade Levatel et le vendredi de 18h à 19h30 à Sillans.

M16 – Enfants nés en 2007 et 2008- Catégorie en entente avec Fures et Morges

Entraînements le mercredi de 18h à 19h30 à Renage au stade JC Micoud et le vendredi de 18h à 19h30 à Izeaux.

M19 – Enfants nés en 2004, 2005 et 2006

Entraînements le mercredi de 19h à 20h30 et le vendredi de 19h à 20h30 à Saint Etienne de Saint Geoirs.

L'accueil aux vestiaires se fait 10 à 15 minutes avant le début d'entraînement afin de démarrer à l'heure.

En cas d'absence à un entraînement, il est indispensable de prévenir au plus tôt le référent de la catégorie sur l'application SportEasy.

En cas d'annulation d'entraînement, l'information est diffusée dès que possible sur l'application SportEasy.



NAVETTE ECOLE DE RUGBY

Navette Ecole De Rugby du mercredi : (retour uniquement avec les M14 et les M16)
(Crampons interdits)

Trajet Aller

- 16h30 : Brézins (Place de la mairie)
- 16h40 : St Etienne de St Geoirs (Stade de la daleure)
- 16h50 : Sillans (Stade Henri Gatel)
- 17h00 : Izeaux (Stade de rugby)
- 17h15 : Rives (Stade Levatel)
- 17h30 : Renage (Stade JC Micoud)

Trajet Retour (uniquement M14 et M16)

- 20h00 : Renage (Stade JC Micoud)
- 20h15 : Izeaux (Stade de rugby)
- 20h20 : Sillans (Stade Henri Gatel)
- 20h25 : St Etienne de St Geoirs (Stade de la daleure)
- 20h30 : Brézins (Place de la mairie)



TENUE (ENTRAINEMENTS ET MATCHS)

Sur le terrain :

- Protège dents (fortement conseillé)
- Chaussures à crampons moulés ou vissés
- Short
- Chaussettes
- T-shirt ou maillot d'entraînement
- Suivant le temps : Bonnet, gants (pour les petites catégories), vêtements chauds (T-shirt, bas de survêtement ou collant etc...), vêtements de pluie.

Pour L'Ecole de Rugby M8 à M12, la tenue (short d'entraînement, maillot d'entraînement, maillot de match) est attribuée en début de saison moyennant une caution de 50€. Cette caution sera rendue en fin de saison après restitution de la tenue complète. En cas de dégradation lors d'un match ou entraînement, la caution ne sera pas encaissée et un échange sera fait.

Pour tous les joueurs de la Bibs, un bon chez SV Boutique (Grand-Lemps) vous sera donné lors de votre cotisation annuelle en début de saison pour récupérer short/chaussettes de match et un tee-shirt Bibs.

Conseils et consignes :

- Marquez le nom sur toutes les affaires.
- Si vous achetez du matériel, l'entrée de gamme convient parfaitement.
- Prévoir un second protège-dents.
- Pour les plus jeunes, vérifiez sac et tenue pour éviter les oublis fâcheux.
- Le casque n'est pas obligatoire.
- Les autres protections sont peu utiles, surtout en petites catégories.
- Il est recommandé de ne pas porter de bijoux durant l'entraînement ou matchs, et de ne pas apporter d'objets précieux aux séances, la Bibs ne répond pas des vols commis dans les vestiaires.



VIE DE LA BIBS

Compétitions :

Les catégories M8 à M12 ont des tournois environ tous les 15 jours le samedi après-midi, l'entraînement du vendredi soir est alors annulé quand il y a un tournoi le samedi.

Les catégories M14 ont également des tournois environ tous les 15 jours le samedi après-midi, mais l'entraînement du vendredi soir est maintenu pour cette catégorie.

Ces tournois sont organisés par le Comité départemental de l'Isère sous couvert de la ligue AURA (Auvergne Rhône Alpes).

Lorsque les tournois sont trop éloignés, le transport s'effectue en bus. Lorsqu'il n'y aura pas de bus, nous ferons appel au covoiturage et demanderons l'aide des parents pour nous accompagner.

Les plannings des tournois classés par catégorie sont sur le site internet de la Bibs et sur l'application SportEasy.

Le référent de la catégorie informera du tournoi sur SportEasy une semaine avant et comprendra :

- Le lieu où se déroule le tournoi
- L'horaire du rendez-vous au stade pour le départ en bus (ou éventuellement au stade où se déroule le tournoi)
- L'horaire de retour sera noté dès le départ en bus du tournoi
- Les informations sur les repas prévus pour cette journée (« aura mangé avant » ou « tiré du sac »)

Il se peut que le tournoi soit annulé le vendredi pour des raisons climatiques, vérifiez SportEasy chaque vendredi soir avant déplacement.

- Merci de répondre sur SportEasy au référent de la catégorie au plus tard le lundi avant le tournoi car nous devons organiser le déplacement du tournoi et fournir la liste des effectifs de chaque catégorie au responsable de l'organisation du tournoi.
- Merci de préciser également si votre fils ou fille prendra le bus à l'aller et/ou au retour ou viendra directement à l'adresse où se déroule le tournoi.

Pour les tournois, si ABSENCE DE DERNIERES MINUTES... ! Il faut toujours prévenir le référent de la catégorie sur SportEasy pour ne pas faire attendre le bus.



Festivités :

L'arbre de Noël sera reconduit peu avant les fêtes.
Des soirées diffusions de match de l'équipe de France seront prévus.

Des tombolas gérées par les équipes sont organisées régulièrement lorsque les séniors des différents clubs jouent à domicile. Les bénéfices permettent d'acheter du matériel ou de financer une sortie en fin d'année.

Nous comptons sur votre soutien et votre aide pour ces différents événements qui sont importants pour la vie de la BIBS.

N'oubliez pas non plus les manifestations au sein même des clubs. N'hésitez pas à vous rapprocher des présidents si vous souhaitez donner de votre temps.

La boutique :

Les joueurs de la BIBS peuvent choisir de parfaire leur équipement en acquérant différents articles aux couleurs de l'entente.

Pour cela, il suffit de se rendre chez :
SV Boutique
38, route du Vercors
38690 Le Grand Lemps

Ou commander directement sur le site internet de la Bibs dans la rubrique « boutique ».



PROCEDURE D’AFFILIATION ET DE RE-AFFILIATION

- Renseignez la fiche individuelle (dernière page du livret) ou le remplir informatiquement transmis par email par le club. Ce document permettra de tenir à jour les listings du club afin notamment de faciliter la communication au cours de la saison, merci donc de remplir cette fiche le plus précisément possible.
En cas de changement en cours d’année, merci de nous tenir au courant.
- Vous recevrez un mail de la FFR avec vos codes d’accès et un lien pour accéder au site « Ovale-E ».
- Cliquez sur le lien, rentrez votre code d’accès et complétez le formulaire de demande d’affiliation.
- Valider les mentions légales et assurances
Cochez les cases grisées et cliquez ensuite sur le bandeau rouge, dans le document qui apparaît choisissez entre l’option 1 et l’option 2.
L’option 2 est celle qui est majoritairement choisie pour les enfants et adolescents non-salariés. Pour un joueur adulte le fait de prendre l’option 1 vous couvre en cas d’arrêt de travail, un peu plus qu’une mutuelle classique (voir barème et coût de cette option dans le document).
Option 2 : gratuite
Option 1 : environ 250 à 300 euros en plus du coût de la licence selon l’option choisie
- Imprimez le certificat médical et faites-le remplir par votre médecin. (Seul le modèle FFR est accepté).
- Pour les joueurs mineurs, imprimez l’autorisation de soins pour mineurs et la compléter.
- Scannez une photo d’identité récente, l’autorisation de soins, le certificat médical et la carte nationale d’identité recto-verso sur la même feuille puis insérez ces pièces dans le formulaire aux emplacements indiqués.
- Transmettez au référent Bibs de votre club affilié l’original du certificat médical et de l’autorisation de soins pour mineurs. Votre licence sera validée et éditée uniquement à réception du règlement et des documents mentionnés ci-dessus.



INSCRIPTION ET COTISATION ANNUELLE 2022 - 2023

Inscriptions :

M8/M10/M12

Les inscriptions et les essayages des tenues se feront le mercredi 31 août 2022 et vendredi 2 septembre 2022 de 18h à 20h au stade de Saint Etienne de Saint Geoirs.

Les entrainements débuteront à partir du mercredi 7 septembre de 17h à 18h30 au stade d'Izeaux.

M14

Les inscriptions se feront auprès de chaque référent club d'affiliation par email et téléphone.

Les entrainements débuteront à partir du mercredi 24 août de 17h30 à 19h au stade Levatel de Rives.

M16

Les inscriptions se feront auprès de chaque référent club d'affiliation par email et téléphone.

Les entrainements débuteront à partir du mercredi 24 août de 17h30 à 19h au stade de Renage.

M19

Les inscriptions se feront auprès de chaque référent club d'affiliation par email et téléphone.

Les entrainements débuteront à partir du mercredi 17 août de 19h à 21h au stade de Saint Etienne de Saint Geoirs.

Cotisations :

M8 / M10 / M12 / M14 / M16 / M19 → 180 euros

L'inscription d'un deuxième enfant → 170 euros et pour le troisième enfant → 160 euros.

Le règlement de la cotisation peut se faire soit par virement, soit en espèces, soit par chèque (en fonction du club d'affiliation).

Elle couvre : Licence et assurance FFR, frais matériels et administratifs, déplacement en bus pour la navette du mercredi et lors des matchs, la fourniture d'un équipement (short, chaussettes et tee-shirt). Une attestation de règlement peut être envoyée sur simple demande par email au référent de club où votre enfant est affilié.

La carte TATOO ex : Chèques jeunes Isère et les pass région sont toujours valables, vous payez la totalité de la cotisation et nous vous rembourserons à la rentrée quand vous nous fournirez les éléments.